

**BANQUE OUEST AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT (BOAD)**

**FICHE DE CONTROLE POUR LA PRISE EN COMPTE DES ASPECTS  
GENRE DANS LE SECTEUR DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT**

**Mai 2012**

## SOMMAIRE

1	INTRODUCTION.....	1
1.1	Contexte général.....	1
1.2	Contexte stratégique.....	1
1.3	Objectifs.....	2
2	INTEGRATION DU GENRE DANS LE CYCLE DU PROGRAMME/PROJET D'AEPA.....	3
2.1	Approche méthodologique.....	3
2.2	Phases d'identification et de préparation .....	3
2.3	Phase d'évaluation .....	5
2.4	Phase d'exécution .....	10
2.5	Phase de suivi-évaluation .....	12
3	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	15
	ANNEXE .....	16

## ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AEPA	:	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
BOAD	:	Banque Ouest Africaine de Développement
CTG	:	Complexe à Toilettes Générées
DAO	:	Dossier d'Appel d'Offres
DHH	:	Direction de l'Hydraulique et de l'Hydrologie
DSRP	:	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
IEC	:	Information, Education, Communication
MARP	:	Méthode Accélérée de Recherche Participative
MINEE	:	Ministère des Mines de l'Energie et de l'Eau
MINPROFF	:	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PCN	:	Projet de Concept Note
TDR	:	Termes de Référence
UCP	:	Unité de Coordination du Projet
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UN	:	United Nation

# 1 INTRODUCTION

## 1.1 Contexte général

La sécurité de l'eau et de l'assainissement en Afrique touche aux relations de genre et soulève de nombreuses questions d'ordre social culturel, institutionnel, et économique.

Le cadre culturel et social détermine les pouvoirs, le statut, le prestige, les droits, les obligations, et conditionne l'accès de la femme par rapport à l'homme, à la terre, à l'eau, à l'éducation, à la santé, à l'emploi. C'est dans ce contexte que les tâches liées à l'exhaure, au transport, au stockage et à l'usage de l'eau incombent aux femmes et aux filles. La recherche de l'eau pour l'abreuvement du bétail est réservée aux hommes et aux garçons. La propreté des lieux (case, cour, latrines, points d'eau et de tout environnement) publics ou privés, est également attribuée aux femmes et aux filles. Cette répartition des tâches ajoutée à la rareté des ressources en eau affecte le taux de scolarisation des jeunes (filles et garçons) et d'éducation des femmes. Alors que, leur accès aux infrastructures d'eau potable et d'assainissement, à des distances très réduites (100 mètres au lieu de 1500 mètres et plus) leur permettra d'économiser du temps qui sera consacré à l'éducation, aux activités génératrices des revenus et projet de développement de leur localité.

Même si leur rôle est reconnu en tant qu'usagères, les femmes et les jeunes sont encore loin d'assurer la gestion et la valorisation de ces ressources, du fait que leur intégration dans les instances de décision est limitée par des restrictions sociales. Et c'est dans ce contexte assez complexe, marqué par d'importantes particularités locales et nationales qu'intervient la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans les projets de développement rural au sein des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

## 1.2 Contexte stratégique

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a adopté une politique en matière de genre, qui définit l'engagement de la Banque à promouvoir la prise en compte de la problématique hommes-femmes comme moyen de favoriser la réduction de la pauvreté, le développement économique et l'égalité entre les hommes et les femmes dans les Etats membres de l'UEMOA. Dans la mise en œuvre de cette politique, la Banque apporte un soutien aux initiatives dans les secteurs prioritaires identifiés par les Etats eux-mêmes. Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, la Banque s'appuie notamment sur le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP), le Document de revue des Objectifs du Millénaire pour le Développement, qui constituent ses cadres d'intervention en eau potable et l'assainissement des zones urbaines, semi-urbaines et rurales. Les objectifs sont

d'améliorer les conditions de vie des populations, à travers l'augmentation de la desserte en services d'eau potable et de la desserte en services d'assainissement. Par rapport à l'intégration et à la participation du genre au développement, les Etats s'appuient sur des instruments pertinents, notamment la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEDEF), le Protocole sur le Droit Humain de la Femme, la Déclaration de Beijing et la Plate Forme d'Action, la Politique en Genre assortie du Plan d'Action, Code des Personnes et de la Famille.

### 1.3 Objectifs

L'objectif de ce document est d'offrir un outil pour une intégration efficace des questions liées au genre dans le cadre des programmes et projets d'AEPA, en vue de : (i) orienter les chargés de projet et les équipes d'exécution en matière d'identification, de préparation, d'évaluation, d'exécution, de suivi-évaluation des programmes et projets d'AEPA sensibles aux questions de genre ; et (ii) d'appuyer les Etats aussi bien dans l'analyse que dans la mise en œuvre des activités des programmes et projets financés par la Banque.

## **2 INTEGRATION DU GENRE DANS LE CYCLE DU PROGRAMME/PROJET D'AEPA**

### **2.1 Approche méthodologique**

L'approche consiste en la présentation sommaire des étapes du cycle du projet, assortie des questions clés pour l'analyse de genre selon les différentes phases (identification, préparation, évaluation, exécution, suivi-évaluation). Des supports que sont les outils de vérification, notamment les Termes de références des études, des rapports découlant de l'analyse des situations, la Note de Conception des projets, le Rapport d'évaluation, le Cadre logique, les Règles et procédures pour l'utilisation des consultants ; ont été retenus pour la réflexion à la qualité des indicateurs et à la cohérence de l'intégration des questions de genre, à travers le cycle du projet. Aussi, pour être plus concret dans l'intégration des questions clés en genre, une étude de cas portant sur un model de rapport de la phase d'évaluation a été présentée (cf. Tableau n°1). Le rapport d'évaluation, cet outil élaboré dès le retour de mission d'évaluation, est très pertinent en ce sens qu'il doit contenir les informations et exigences sur le genre en amont du processus et pour l'exécution, et le suivi-évaluation. Le tout est renforcé par des conseils et complété par la liste des indicateurs de suivi-intermédiaire et d'impact qui permettront d'apprécier durant le processus de suivi-évaluation, l'amélioration de la situation sociale et du genre dans la mise en œuvre des programmes et projets d'AEPA.

### **2.2 Phases d'identification et de préparation**

L'identification apprécie la pertinence d'une idée de projet et s'assure que l'idée impliquera toutes les couches sociales, les hommes, les femmes, les jeunes, les handicapés, selon leurs rôles et responsabilités et comment peut on les associer de manière à ce qu'ils en tirent profit comme acteurs, bénéficiaires et responsables. Les ministères en charge de la femme et du genre, les acteurs (ONG, associations féminines, associations des jeunes) seront largement consultés et les idées sont négociées entre partenaires durant cette phase. Un draft de Concept note présentant un cadre logique, formulera les objectifs globaux, objectifs spécifiques, les résultats et activités principales, les indicateurs de performance et d'impact et le coût de l'opération, et prendra en compte les besoins et les intérêts de genre. Durant la période de préparation les problèmes et potentiels d'ordre technique, institutionnel, économique, environnemental, social et financier en matière de genre seront soulevés, examinés et les propositions de solutions seront recherchées y compris des méthodes telles que les Procédures d'Evaluation d'Impact Environnementale et Sociale (PEIES) et d'Analyse d'Impact Environnementale et Sociale (AIES), pour la catégorisation I et II qui permettraient d'atteindre les objectifs du projet dans l'ensemble et ceux du genre en particulier.

### **Encadré 1 : Quelques questions clés pour l'analyse du genre à la phase d'identification et de préparation**

- Quelles approches appropriées (participative : MARP ?) peut – on adopter pour l'identification des problèmes et potentialités de la communauté et du genre ?
- Est ce que les points de vue (divergence, convergence, réticences, accords, violation...) de toutes les catégories des populations ont été connus, pris en compte et constituent des indicateurs (force ou faiblesse) nécessitant la préparation d'outils de renforcement des capacités de l'équipe d'exécution, des prestataires et au niveau des communautés villageoises, afin de l'amélioration des comportements sociaux ?
- Quel degré d'affectation des relations (accès à l'eau, à la prise de décision, à la gestion des revenus...)
  - hommes – femmes, adultes – enfants, par rapport aux problèmes et potentialités identifiés ?
- Dans leurs rôles, identifiez-vous des éléments de discrimination et d'inégalité de chance dans l'accès, la prise de décision, la gestion, l'exploitation, la répartition des ressources ?
- Dans leurs rôles, identifiez-vous des éléments d'égalité de chance dans l'accès, la prise de décision, la gestion, l'exploitation, la répartition des ressources ?
- Comment pensez-vous réduire (à travers les outils et instruments nationaux, régionaux, internationaux...)
  - cette discrimination ou inégalité dans l'accès, la prise de décision, la gestion, l'exploitation, la répartition des ressources ?
- Les populations visées (femmes et jeunes) sont elles organisées ? Si non, comment assurer la mise en place de leur organisation ? Par quelle structure ? Quand, où existe-t-il des personnes influentes du milieu ? Femmes, jeunes, hommes sensibles ?
- Comment pensez-vous renforcer leur capacité (formation, éducation, crédit, terre...) pour leur permettre d'améliorer leur rapport/relation de genre dans l'accès, le contrôle des revenus/impact de l'eau, assainissement...et afin d'atteindre les objectifs et impact du projet?
- Quelles sont les activités de la communauté impliquant l'usage de l'eau et d'assainissement ?
- Quels sont les usagers, les bénéficiaires directs, groupes cibles?
- Comment constituer l'équipe de préparation et envisager l'équipe d'exécution (cellule d'exécution, prestataires, bénéficiaires...) de façon à impliquer les femmes et les jeunes ?
- Quel est l'impact du problème/potentialité identifiés du point de vue d'amélioration des rapports/relations
  - de genre (prise de décision, prise de la parole, accès à l'eau et à l'assainissement, contrôle des ressources eaux et revenus, éducation, emploi...) ?
- Quelles structures existantes compétentes pour le renforcement des capacités ?
- Quels types de formation et d'information faut-il pour les bénéficiaires et les structures impliquées ?
- Quels types de formation faut-il pour l'équipe d'exécution et de suivi-évaluation ?
- Quels types d'activités à prévoir considérant les opportunités et les contraintes actuelles dans les relations
  - de genre ? Quels types de structures à mettre en place considérant les contraintes et opportunités actuelles dans les relations de genre ? Quels objectifs, résultats (court, moyen) chiffrés et impact (long terme indicateurs chiffrés) envisagez-vous en rapport avec les activités prévues et visant le renforcement des capacités des genres et l'amélioration de leurs relations ?
- Quels groupes de femmes, jeunes dynamiques, leaders, à impliquer pour donner plus de pulsion aux activités du projet afin d'atteindre les objectifs escomptés ?
- Comment sauvegarder les intérêts des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre du projet ?
- Le budget est – il suffisant et couvre les besoins pratiques et stratégiques de genre ?
- Ces besoins, parmi d'autres sont : les études, les voyages d'échanges, les bâtiments, les équipements et matériels, les éloignements des centres de formation et d'échanges, les matériels de démonstration...
- Les autorités locales, les conjoints, les membres de la famille et voisins sont – il informés, sensibilisés sur les activités du projet impliquant les femmes et les jeunes ? Sont – ils prêts à appuyer les femmes et

les jeunes dans leur participation aux activités du projet ? Sinon, quelle approche adoptée pour obtenir leurs appuis?

**Encadré 2 :** Outils de vérification en phases d'identification et de préparation

- Rapport d'identification incluant les diagnostics et analyses (données désagrégées par sexe, analyse utilisant les outils conceptuels de genre : qui fait quoi, qui décide, qui utilise, qui contrôle ?
- Termes de référence des études de faisabilité intègrent le genre.
- PCN fournit des informations sur les aspects de genre et sociaux qui seront pris en compte durant la préparation du projet.

**Encadré 3 :** Documents pertinents à réunir en phases d'identification et de préparation

DSRP, Documents de politiques thématiques, Code des personnes et de la famille, Politique en genre, Politique de promotion de la femme au développement, Politique d'intégration de la femme au développement, Rapport d'évaluation Beijing+10, Programme de réinsertion des personnes vulnérables, Politique de l'eau et assainissement, Code de l'eau, Schéma directeur de l'eau, Schéma directeur de l'assainissement.

### 2.3 Phase d'évaluation

La faisabilité et /ou la viabilité, voire la rentabilité économique du projet, traiteront en profondeur de l'impact sur le genre en termes de temps de corvée d'eau réduit, des distances pour la recherche de l'eau raccourcies et exprimés en gain de revenu, d'éducation, d'emploi, de santé. La planification précise et détaillée sera proposée avec un budget et un planning conséquent des activités formulées pour le genre. Un cadre logique reflétant les indicateurs socio économique et de genre, sera présenté. Les modalités de mise en œuvre seront également proposées (modalités de partenariat avec les ministères chargés de la femme et du genre, compétences des ressources humaines y compris l'expert en genre ou l'expert socio-économique seront requises) et un dispositif de suivi sera ébauché pour le suivi des indicateurs désagrégés par sexe. Cela suppose qu' avant d'effectuer la mission d'évaluation, l'expert doit s'assurer que les Termes de référence de la mission reflètent clairement les aspects liés au genre, que l'équipe d'évaluation comporte un expert en genre, un socio-économiste ou toute personne sensitive en genre ; et aussi que les structures compétentes en genre disponibles (prestataires, étatiques, ONG, associations, bureaux d'études, consultants indépendants) sont impliqués pour que les besoins et intérêts des genres soient reflétés dans le rapport d'évaluation.

A cette phase, les études de référence, les études socio économique et en genre pourront s'avérer nécessaires pour compléter l'information, si cela n'était pas réalisé à l'issue de l'identification et de préparation. Le résultat de cette phase étant donc le rapport d'évaluation qui sert à présent d'étude de cas d'intégration du genre au tableau n°1 ci-après :

**Tableau 1 : Fiche de contrôle de considérations liées au genre adaptée dans le rapport d'évaluation: cas projets d'AEPA**

<p><b>Chapitre 1 : Elan Stratégique</b></p> <p><b>1.1 Liens du projet avec la stratégie et les objectifs du pays</b></p>	<p><b>1.1 Liens du projet avec la stratégie et les objectifs du pays</b> Examiner si les axes stratégiques actuels du pays et ceux retenus dans le DSRP en matière d'AEPA tiennent compte des questions de genre.</p> <p><b>1.2 Coordination des donateurs</b> Vérifier s'il y a des donateurs au niveau d'AEPA qui intègrent la dimension genre et que le projet peut utiliser comme vecteur de mobilisation de fonds et d'interface pour la connaissance d'autres partenaires du secteur d'AEPA et de genre et pour le suivi harmonisé du projet.</p>
<p><b>Chapitre 2 : Description du projet</b></p>	<p><b>2.1 Solution technique retenue et alternatives étudiées</b> Vérifier si le projet contient des caractéristiques novatrices en genre.</p> <p><b>2.2 Zone et bénéficiaires visés par le projet</b> Préciser les catégories des bénéficiaires directs (femmes, jeunes, groupes défavorisés) et leurs effectifs pris en compte dans le projet.</p> <p><b>2.3 Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet, y compris la participation active du secteur privé et de la société civile</b> Vérifier si dans l'approche retenue, les populations civiles, les ministères compétents en genre, ont été consultés et impliqués dans la conception du projet, et vérifier si les stratégies retenues permettent de les associer jusqu'à la mise en œuvre et au suivi du projet ; et estimer les effectifs par groupe de populations impliquées si les données sont disponibles.</p> <p><b>2.4 Prise en considération de l'expérience de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet</b> Démontrer comment les insuffisances passées en intégration en genre ont été surmontées.</p> <p><b>2.5 Principaux indicateurs de performance</b> Indiquer qui sera le responsable du recueil, de l'analyse et du suivi des indicateurs de performance Vérifier s'il existe un expert socio-économiste ou en genre qui assumera ces tâches, et comment (formation, outils de gestion) ses capacités seront renforcées pour lui permettre de mener à bien le suivi</p>

<p><b>Chapitre 3 : Faisabilité du projet</b></p>	<p>de ces indicateurs.</p> <p><b>3.1 Performances économiques et financières</b> Fournir les bénéfices en termes de temps économisés et consacrés à l'éducation, à la santé, aux activités génératrices des revenus, aux repos, aux activités récréatives ; en termes de réduction des dépenses en santé.</p> <p><b>3.2 Impacts environnementaux et sociaux</b></p> <p><b>3.2.1 Environnement</b> S'assurer que les termes de référence sur l'évaluation de l'impact environnemental et social intègrent les questions de genre. Vérifier si les documents présentés tels que les EIES, ESMP, Plan d'action de réinstallation intègrent les questions de genre. Identifier les principaux effets négatifs du projet sur le genre, définir les mesures d'atténuation et leur coût. Faire ressortir les impacts positifs et le coût de renforcement de ces avantages environnementaux.</p> <p><b>3.2.2 Changement climatique</b> Vérifier s'il existe un mécanisme en information des femmes, des jeunes, des analphabètes et groupes pauvres sur le changement climatique. Vérifier si le projet formule des mesures d'adaptation aux variations climatiques pour les agricultrices et fermières.</p> <p><b>3.2.3 Genre</b> Vérifier les impacts négatifs attendus (s'il en est) sur le genre du projet, pendant et après sa phase de mise en œuvre (par exemple, des changements dans l'attribution des rôles et des responsabilités, dans les contraintes liées à la discrimination basée sur le genre). Vérifier si les mesures d'atténuation et leur coût sont conformes, réalisables et le budget alloué suffisant.  Vérifier les impacts positifs attendus sur le genre et le coût du renforcement de ces avantages liés au genre.</p> <p><b>3.2.4 Social</b> Vérifier si les impacts sociaux positifs et négatifs attendus pour le projet, pendant et après sa phase de mise en œuvre sont pris en compte, par exemple l'impact sur le VIH/SIDA, la malaria, les maladies transmissibles et autres pandémies, etc. S'assurer que l'impact attendu sur la pauvreté, en particulier sur l'emploi et le marché du travail et sur la répartition des richesses est analysé.</p> <p><b>3.2.5 Réinstallation forcée</b> Vérifier si la plan d'action de réinstallation prend en compte les besoins des groupes de femmes, de jeunes, des personnes âgées et autres vulnérables au niveau des indemnités et compensations</p>
--	--

	<p>individuelles (foncier, déménagement, et autres biens matériels) et collectives (éducation, emploi, formation, infrastructures, cadre de vie) de façon équitable et sans discrimination de sexe et de catégories sociales. Analyser les impacts, les mesures d'atténuations et les coûts dans le plan et dégager s'il existe suffisamment de fonds pour faire face aux besoins répertoriés en genre.</p>
<p><b>Chapitre 4 : Exécution</b> <b>Dispositions d'exécution</b></p> <p style="text-align: right;"><b>4.1</b></p>	<p><b>Chapitre 4 : Exécution</b> <b>4.1 Dispositions d'exécution</b></p> <p>Vérifier si l'unité de coordination ou la cellule de coordination comporte un (une) expert (e) en genre. Si oui, procéder à l'évaluation de ces besoins en renforcement des capacités (formation, outil de suivi des indicateurs) et le budget conséquent. Si non, développer des stratégies (formation court ou long des femmes ingénieures) permettant leur intégration plus tard dans la fonction publique ou la gestion des projets d'AEPA.</p> <p><b>4.2 Suivi</b></p> <p>S'assurer que les outils de suivi des indicateurs intermédiaires et d'impacts sont désagrégés selon le genre et par sexe, et ressortent des rapports trimestriels, semestriels et annuels. Et que cet outil restera utile pour l'évaluation d'impact à mi-parcours et final pour les aspects sociaux, de genre et environnementaux.</p> <p><b>4.3 Gouvernance</b></p> <p>Vérifier si les structures de gestion des infrastructures d'eau et d'assainissement mises en place ont prévu des postes de responsabilité pour les femmes. S'assurer que les formations et les voyages d'échanges sont prévus pour renforcer les capacités des gestionnaires et les partages d'expériences entre les pays de la sous-région. Et s'assurer qu'il y aura participation effective des femmes et des jeunes pour le développement de l'initiative privée du secteur et la gestion transparente des fonds collectés aux fins du développement des infrastructures d'AEPA. Vérifier que le projet a prévu des formations en gouvernance, en règlement des conflits communautaires, en règles et procédures d'acquisition des biens et services de la Banque au profit des structures de gestion mises en place. S'assurer que le projet a prévu des actions permettant aux structures d'assurer la pérennité des acquis, à travers la bonne gestion et transparente des fonds collectés et, à travers des réalisations additionnelles en points d'eau potable, en latrines familiales et édicules publics, en activités génératrices des revenus.</p> <p><b>4.4 Durabilité</b></p> <p>Vérifier l'engagement soutenu du pays, à travers les instruments juridiques qui permettent la prise en charge de l'intégration du genre après la mise en œuvre du projet. S'il existe des facteurs qui risquent de compromettre la pérennité du projet, alors développer</p>

	<p>les stratégies conséquentes, évaluer les coûts et indiquer leur mode de financement.</p> <p><b>4.5 Gestion des risques</b> Identifier les risques majeurs de la prise en compte des intérêts des genres au niveau de la mise en œuvre et après le projet, et proposées les mesures d'atténuation.</p> <p><b>4.6 Développement des connaissances</b> Mentionner les types de connaissances qui doivent ressortir de la mise en œuvre du projet et susceptibles d'être diffusés ou dupliqués au niveau le plus large possible (dans le pays, dans la sous région et au niveau international, sur les sites web etc). S'assurer des dispositions prises pour la diffusion de ces connaissances et de leur effectivité.</p>
<b>Chapitre 5 : Cadre juridique</b>	<p><b>5.3 Conformité avec les politiques de la Banque</b> Vérifier s'il existe des conditions exceptionnelles à présenter au comité par rapport aux questions de genre.</p>
<b>ANNEXE TECHNIQUE</b>	<p><b>B.8 Analyse environnementale et sociale</b> S'assurer que l'analyse environnementale et sociale est faite de façon détaillée et explicite pour soutenir les stratégies formulées dans le cadre du rapport d'évaluation.</p>

#### **Encadré 4: Quelques conseils en termes d'approche**

##### ***A la question : l'équipe des missions comporte t – elle un (e) expert en genre ?***

Il ne suffit pas d'inclure l'expert en genre dans une mission Tout d'abord, est-ce que les Termes de référence de la mission de l'expert, sont clairement définies et que les structures à rencontrer sont bien identifiées et informées. Pendant les réunions, est ce que le chef de la mission et les collègues lui donnent la parole, l'écoutent et contribuent au recueil des informations la concernant, la complètent? L'esprit d'équipe est-il présent et intègre l'expert en genre ? L'expert en genre est- elle figurative ou participative ?

##### ***Complémentarité au sein de l'équipe des missions***

Il est préférable d'adopter une approche participative et complémentaire dans les équipes de mission de terrain pour la collecte des informations. Souvent, il se passe que l'expert en genre est seule à rencontrer les structures intervenant dans le domaine de genre et les autres s'intéressent à leur domaine respectif. Il serait souhaitable que l'expert en genre participe à des rencontres avec tous les ministères impliqués au projet : économie, finance, planification, emploi, hydraulique, environnement, éducation, santé; en plus des ministères des affaires sociales, de la famille, de la promotion de la femme. Vice-versa, que les autres experts participent aux rencontres avec les ministères et structures relevant du domaine social et de genre pour permettre à chaque expert d'intégrer systématiquement les informations dans l'analyse et la formulation du programme et projets d'AEPA, sans passer nécessairement par l'expert en genre. L'expert en genre disposera des données macro et micro économiques, et sociales lui permettant de faire une analyse objective des données et développer des stratégies appropriées pour les femmes, les jeunes et groupes vulnérables La démarche est requise du fait que les besoins et stratégies en genre se dégagent de plusieurs secteurs et sous-tendus par des facteurs, tant économique, financier, environnemental, culturel que social.

##### ***La rédaction des rapports et son contenu :***

Des rapports (aide-mémoire, compte rendu des missions, rapport de préparation, concept note, rapport d'évaluation, rapport de supervision, rapport d'achèvement), il faut s'assurer que les résultats de la mission de l'expert en genre sont intégrés, conformément aux termes de référence et au

format exigés par la Banque ; et que les compte rendus sont joints à l'aide mémoire pour le suivi des actions retenues

**Encadré 5 : Outils de vérification en phase d'évaluation**

- Des rapports (aide mémoire, compte rendu des missions, rapport de préparation, concept note, rapport d'évaluation, rapport de supervision, rapport d'achèvement).
- Fiche de contrôle de considérations liées au genre dans les projets d'AEPA. Que ces parties soient rédigées conformément aux questions posées et données requises pour la Banque.

**Encadré 6 : Documents pertinents à réunir en phase d'évaluation**

- Documents d'études de faisabilité, Document d'évaluation (Cadre logique, la section sur « Impact environnemental et social » et Annexes réservés au genre et social, le budget, les structures d'exécution sont à examiner avec beaucoup d'attention pour l'intégration du genre).
- PCN mis à jour.
- Rapport d'évaluation environnementale et sociale, Plan d'action de réinsertion des groupes vulnérables.

## 2.4 Phase d'exécution

Le projet est lancé, les ressources sont mobilisées (personnel, équipement et matériel) et les activités sont mises en œuvre sur la base d'une planification et d'une stratégie actualisée

**La mission de lancement :** il serait préférable d'associer les structures partenaires (représentants des ministères chargés de la femme et du genre impliqués, les ONG et associations féminines, et des jeunes désignées comme partenaires) à la formation en règles et procédures d'acquisition des biens et services de la Banque afin de les préparer et de les encourager à manifester leurs intérêts pour les prestations relevant de leur domaine de compétence, de soumissionner et de suivre la mise en œuvre des activités du projet.

**L'exécution du projet** incombe au pays emprunteur tandis que la supervision est du ressort de la Banque. La Banque examine le déroulement de ces activités pour s'assurer que ses directives de passation de marché ou de contrat ont été suivies.

Un dispositif d'exécution et de suivi appelé l'UCP (Unité de Coordination ou Cellule d'exécution) composé également de l'expert en genre, est mis en place afin de piloter les activités, les résultats, le processus et effets/impacts tout au long de cette phase. A ce niveau, il faut s'assurer que l'expert en genre est doté d'outil pertinent pour le suivi des activités et d'indicateurs (parmi d'autres : le taux de participation des femmes et de jeunes par rapport aux hommes, les contraintes limitant leur participation effective, les avantages directs et indirects de la mise en œuvre du projet) et que ses capacités sont/seront renforcées en formation.

### **Passation des marchés**

Le Chargé de projet conseillera et mettra à la disposition de ces structures (représentants des ministères de la femme et du genre impliqués, les ONG et associations féminines, et des jeunes désignées comme partenaires) des

informations nécessaires leur permettant de s'inscrire à la Base de données des Consultants de la Banque. Lorsque la sélection des consultants est basée sur la qualité (SBQ), que la préférence soit accordée à la structure (Bureau d'étude, ONG, association) ou individu sensible au genre, favoriser la méthode par entente directe (SED), lorsque la structure (Bureau d'étude, ONG, association...) ou individu sensible au genre, est la seule à posséder les qualifications exceptionnelles requises par le projet.

### **Publicité**

S'assurer que la formulation Termes de référence (TDR) et l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO), la Publicité (l'appel à manifestation d'intérêt et les moyens de communications) prennent en compte les questions de genre : choisir les moyens de communication dont l'accès est facile et moins cher, car les ONG et associations ont difficilement accès à l'internet et méconnaissent le UN Development Business Online (UNDB).

#### **Encadré 7 : Quelques questions clés pour l'intégration du genre dans la mise en œuvre du projet**

- ☐ L'équipe d'exécution comporte-t-elle un (e) expert en genre ?
- ☐ Les TDR pour l'élaboration du manuel des procédures prennent-ils en compte les préoccupations de genre ?
- ☐ Les TDR des membres de l'équipe reflètent-ils clairement les aspects liés au genre ?
- ☐ L'équipe d'exécution dispose-t-elle des outils (résultats des études d'impact sur le genre, un système de suivi-évaluation périodique, des manuels d'information et de formation, les équipements et matériels de suivi) d'intégration du genre ?
- ☐ L'équipe d'exécution, dispose-t-elle des outils de système de suivi adéquat (rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels, rapports d'audit, études d'impact, fiches de suivi informatisé des indicateurs désagrégés selon le genre ; pour permettre l'appréciation de l'état d'avancement des activités selon le genre ?
- ☐ L'équipe est-elle formée, sensibilisée ? Quand, combien, par qui, où ?
- ☐ Dispose-t-elle des moyens matériels et des ressources humaines au niveau de la coordination et sur le terrain (animateurs/trices, leaders, prestataires de service, autres structures) pour l'exécution des activités de formation, d'information, d'animation ?
- ☐ Quelles sont les structures compétentes disponibles (prestataires, étatiques, ONG, associations, bureaux d'études, consultants indépendants) qu'il faut impliquer pour rendre sensitifs le personnel, et les populations ?
- ☐ Dans le cas contraire, quelle structure d'interface qu'il faut créer pour le dialogue entre le projet et les structures partenaires (ONG, associations des femmes et des jeunes) en vue de la prise en compte du genre, dans la mise en œuvre et le suivi du projet ?
- ☐ Existe-t-il une base de données sur les personnes ressources à impliquer ? Sinon, comment les sensibiliser pour la création de cette base de données qui considère les structures sensibilisées en genre ?
- ☐ Quelles structures existantes, compétentes pour le renforcement des capacités ?
- ☐ Les autorités locales, les conjoints, les membres de la famille et voisins sont-ils informés, sensibilisés sur les activités du projet impliquant les femmes et les jeunes ? Sont-ils prêts à appuyer les femmes et les jeunes dans leur participation aux activités du projet ? Sinon, quelle approche adoptée pour obtenir leur appui dès la phase de préparation et d'évaluation ?
- ☐ Comment organiser les voyages d'échanges afin que les femmes puissent réellement y participer en raison de leur analphabétisme (obtention des visas, carnets de vaccination, passeport) et des restrictions sociales (rites, coutumes, pouvoir des époux, charges familiales...) ? Qui doit s'occuper de cette organisation, combien d'accompagnateurs (hommes et femmes) sensitifs en genre qui feront partie de l'équipe de voyages d'échange ?

**Encadré 8** : Quelques conseils sur la représentativité des femmes et la Gouvernance :

▮ Les comités de gestion mis en place doivent comporter les femmes et leur représentativité aux postes de décision doit être significative. S'assurer que ces comités travaillent en collaboration avec les bureaux d'ingénieurs conseils et les collectivités locales aux fins de partage des résultats des études d'Avant Projet Sommaire et ceux définitifs. En effet, le partage des informations sur les résultats d'avant projet n'atteint pas ou peu les femmes en raison de leur analphabétisme et des restrictions sociales. C'est ainsi que, ces groupes méconnaissent leur environnement et cela constitue un facteur de blocage dans leur participation à la sécurisation de l'eau et à la protection de l'environnement. S'ils sont informés, ils participeront activement à la mobilisation des populations pour leur adhésion, leur contribution financière, leur accès à l'eau et à l'assainissement. La formation des femmes à la maintenance et à l'entretien des équipements, à la gestion des fonds collectés est indispensable. A compétence ou qualification égale, il faut éviter de faire la discrimination dans l'accès aux formations (ie : gestionnaire de bornes fontaines, conducteur de forage, agent de maintenance). Les membres analphabètes doivent également être formés et informés sur ces outils en langues locales et éventuellement, prévoir un programme d'alphabétisation en leur faveur

▮ Quant à la Gouvernance en genre, c'est le résultat de l'appui au renforcement des capacités des femmes qui accroît l'implication des femmes à la gestion des bornes fontaines et ouvrages d'approvisionnement en eau potable et assainissement, et contribue à accroître de manière significative leur représentativité et responsabilité en gestion transparente des ressources visant le développement de leurs communautés.

**Encadré 9** : Documents de vérification en phase d'exécution du projet

Les rapports de suivi périodiques (trimestriel et annuel), rapports des missions de supervision, les études ponctuelles thématiques (termes de références et rapports, les fiches de suivi, les études sur la situation de référence.

Les rapports financiers et budgétaires sont également utiles pour suivre le taux de décaissement en rapport avec les activités d'impact sur le genre.

## 2.5 Phase de suivi-évaluation

Cette phase permet de porter un regard sur l'exécution du projet et d'apprécier les résultats atteints, les stratégies mises en œuvre, les processus et effets induits. L'évaluation permet d'alimenter les phases ultérieures. L'expert en genre du projet en collaboration avec l'expert en suivi-évaluation tiendront à jour les données et indicateurs sur les questions sociales et de genre (cf tableau n°2 : indicateurs de suivi intermédiaire et d'impact social et de genre dans les projets d'AEPA)

### ***Suivi des comités de gestion***

Au niveau des équipes de terrain tels que les comités de gestion des forages, des bornes fontaines, des latrines, et les équipes d'animation ; le projet s'assurera que la parité homme – femme sera appliquée et que les formations en maintenance, en gestion, en conducteur de forage, en gouvernance, en genre, seront dispensées

à l'ensemble du personnel sans discrimination de sexe.

### ***Suivi financier***

La Banque supervise la gestion financière pendant toute la durée du projet, notamment en exigeant la soumission d'états financiers vérifiés à intervalle régulière. A ce niveau, il faut s'assurer que les fonds affectés aux questions de genre sont utilisés pour les activités éligibles et en rapport avec les besoins présentés dans le programme d'activité et le plan de passation de marchés.

### ***Evaluation à mi- parcours***

L'évaluation est réalisée par des personnes tant externes qu'internes. L'évaluation à mi- parcours appréciera l'état d'avancement des activités de genre et formulera des recommandations pour la période restante.

### ***Evaluation finale***

L'évaluation s'appuiera sur la consultation ou la participation des acteurs impliqués et mobilisera l'ensemble des outils de diagnostic et d'analyse conçus en phases antérieures. Des ateliers de restitution seront prévus avec les acteurs impliqués pour préparer la suite en suivi.

Une étude d'impact social et de genre sera recommandée et les TDR seront formulés à cet effet.

#### **Encadré 10 : Quelques questions sur l'intégration du genre en phase de suivi-évaluation**

- Pour les missions de supervision, l'équipe comporte-t-elle un (e) expert en genre, les TDR sont-ils clairement élaborés et intègrent-ils les aspects genre ?
- L'équipe d'exécution, dispose-t-elle des outils de suivi adéquats (rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels, rapports d'audit, études d'impact, fiches de suivi informatisées des indicateurs désagrégés selon le genre ; pour permettre l'appréciation de l'état d'avancement des activités selon le genre ?
- A-t-on prévu une étude d'impact du projet sur le genre ? Et quel est l'impact réel (prise de la parole, représentativité, responsabilité, prise de décision, éducation, santé, nutrition, hygiène, assainissement, gestion, diversification des activités, revenu, épargne, foncier, conflits, dynamisme, organisation, charges domestiques, emploi du temps, transhumance, exode rural) sur les populations bénéficiaires en comparaison aux femmes et jeunes ?
- Les résultats de court et moyen terme ont-ils été atteints, si non, pourquoi ? Quels sont les écarts positifs et négatifs en rapport avec l'impact potentiel prévu en phase d'évaluation ?

**Tableau 2 :** Indicateurs de suivi-intermédiaire et d'impact social et genre dans les projets d'AEPA

Domaine	Indicateurs de suivi-intermédiaire des réalisations du projet à mi-parcours et en terme d'impact sur le développement
<b>Financier et économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Temps économisé</li> <li>▫ Distances d'accès aux points d'eau et aux infrastructures d'assainissement</li> <li>▫ Nombre d'emplois générés ;</li> <li>▫ Revenus additionnels générés ;</li> <li>▫ Niveau de revenu des ménages pauvres bénéficiaires ;</li> <li>▫ Niveau de revenu des ménages dirigés par les femmes ;</li> <li>▫ Effectifs des ménages démunis bénéficiant des branchements sociaux et qui assurent régulièrement les paiements des factures ;</li> <li>▫ Effectifs des chefs de ménages femmes qui paient régulièrement les factures d'eau ;</li> <li>▫ Nombre de branchements sociaux additionnels ;</li> <li>▫ Niveau de consommation moyenne d'eau par habitant et par jour ;</li> <li>▫ Nombres de points d'eau additionnels ;</li> <li>▫ Nombre d'activités génératrices des revenus additionnels ;</li> <li>▫ Taux de réduction des tarifs d'eau dans les quartiers démunis ;</li> <li>▫ Niveau d'épargne des ménages démunis ;</li> <li>▫ Niveau d'épargne des femmes et jeunes bénéficiaires ;</li> </ul>
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Taux de réduction des dépenses en santé ;</li> <li>▫ Incidence du paludisme ;</li> <li>▫ Taux de réduction de la mortalité infantile ;</li> <li>▫ Taux de réduction de la mortalité maternelle ;</li> </ul>
<b>Education</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Taux de scolarisation des jeunes ;</li> <li>▫ Taux de déperdition des jeunes ;</li> <li>▫ Taux de redoublement des filles ;</li> </ul>
<b>Participation et position socio – politique des femmes et des jeunes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Taux de participation des femmes et des jeunes dans les structures de gestion des infrastructures d'AEPA ;</li> <li>▫ Niveau de responsabilisation et de prise de décision des femmes et des jeunes ;</li> <li>▫ Capacité démontrée en gestion transparente et utilisation rationnelle des fonds;</li> </ul>
<b>Conflits sociaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Fréquence des violences faites aux femmes et aux filles liées à l'attente aux points d'eau</li> </ul>

<b>Mobilisation et sensibilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Effectifs des personnes ayant une bonne perception sur les liens entre eau-santé, assainissement- santé, environnement-santé</li> <li>▫ Nombre d'élèves ayant reçus des leçons d'hygiène et santé</li> <li>▫ Nombre de ménages ayant changé de comportement en hygiène (utilisation systématique du savon dans les toilettes, se laver quotidiennement) ;</li> <li>▫ Effectifs des populations ayant participé massivement aux journées de salubrité, à la collecte des ordures et à la protection de l'environnement ;</li> <li>▫ Nombre d'établissements scolaires, des marchés, des gares dont les infrastructures sont fonctionnelles et appliquent l'hygiène et l'assainissement dans leurs milieux ;</li> <li>▫ Nombre d'organisations associatives en eau, assainissement et santé</li> </ul>
--	---

**Encadré 11** : Documents de vérification en suivi-évaluation:  
Termes de référence des études, Rapport d'impact social et de genre, Rapport d'évaluation, photos, audio, reportage écrit.

### 3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cet outil est conçu pour accompagner les experts dans leurs réflexions quotidiennes d'intégration des questions de genre dans les projets d'AEPA et s'adaptera au contexte évolutif des outils, d'analyse et des stratégies de la Banque en la matière. Toutefois, son application et son efficacité seront effectives que si les experts bénéficient au préalable, des séances de formation en genre .

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	PORTEE (bénéficiaires)	INDICATEURS DE PERFORMANCE	SITUATION DE REFERENCE, CIBLES INDICATIVES ET ECHEANCIER	HYPOTHESES/ RISQUES
<p><b><u>FINALITE DU PROGRAMME</u></b></p> <p>Réduire la pauvreté des populations camerounaises par la réalisation des OMD pour l'eau et l'assainissement</p>	<p><b><u>RESULTATS A LONG TERME (Impact)</u></b> <b><u>Horizon 2015</u></b></p> <p>1) Incidence de la pauvreté réduite</p> <p>2) La morbidité et la mortalité sont réduites</p> <p>3) Les OMD pour l'eau potable au Cameroun sont atteints;</p> <p>4) Les OMD pour l'assainissement sont atteints;</p>	<p><b><u>Bénéficiaires</u></b></p> <p>Populations camerounaises</p>	<p><b><u>Indicateurs d'impact</u></b></p> <p>1) Indice de pauvreté</p> <p>21) Taux de mortalité infanto juvénile</p> <p>22) Taux de mortalité maternelle</p> <p>23) Incidence du paludisme</p> <p>3) Taux d'accès à l'eau potable</p> <p>4) Taux d'accès à l'assainissement</p> <p><u>Sources</u>: données statistiques de l'INS et rapports des structures de santé</p>	<p><b><u>Situation de référence et Progrès anticipés à LT Horizon 2015</u></b></p> <p>1) Réduction de l'indice de pauvreté de 40,2% (actuel) à moins de 30% (-12,2%)</p> <p>21) Réduction du taux de mortalité infanto juvénile de 87,5 pour mille (actuel) à 43 pour mille (- 51%);</p> <p>22) Réduction du taux de mortalité maternelle de 430 pour 100000 naissances (actuel) à 107,5 pour 100000 naissances (-75%) ;</p> <p>23) Réduction de l'incidence du paludisme de (11%) actuel à 3% (-78%) ;</p> <p>3) Augmentation du taux d'accès à l'eau potable de 58% à 79% (+21%)</p> <p>4) Augmentation du taux d'accès à l'assainissement de 17% à 59% (+42%)</p>	<p>Mise en œuvre du programme national de santé prévu dans le DSRP</p> <p>Mise en œuvre satisfaisante des programmes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement</p> <p>Soutien continu des bailleurs de fonds</p>

BUT DU PROJET	RESULTATS A MOYEN TERME	Bénéficiaires	Indicateurs d'effets	Situation de référence et progrès attendus à MT <u>Horizon 2013</u>	
<p>Améliorer le cadre de vie des populations par un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 19 communes du Cameroun (Akono, Bafia, Ngoumou, Kousséri, Loum, Manjo, Mbanga, Nkongsamba, Bafan, Banka, Bana, Banganté, Bangou, Bansoa Penka-Michel, Foumban, Ebolowa, Sangmélima, Kumba, et Mamfé</p>	<p><b><u>Horizon 2013 (Effets)</u></b>            1) La prévalence des maladies d'origine hydrique, du péril fécal et autres maladies liées au cadre de vie pollué, comme le paludisme, est réduite dans les 19 communes concernés</p> <p><b><u>Effets intermédiaires</u></b>            2) L'accès à l'eau potable et à l'assainissement des populations dans les 19 communes semi urbaines est amélioré ;            3) Dans les quartiers, les populations sensibilisées à l'hygiène et santé se sont accrues ;            4) La participation des maçons et artisans dans la construction et l'entretien des ouvrages s'est accrue ;            5) Les implications des associations de femmes dans le projet se sont améliorées ;            6) Le nombre d'élèves éduqués à l'hygiène et santé s'est accru ;</p>	<p>-Populations desservies dans les villes ciblées par le projet, soit 1,15 million de personnes pour l'eau potable, 0,56 million de personnes pour l'assainissement ;            - populations des les 19 communes</p> <p>- Idem ;            - Maçons et artisans ;            - associations des femmes des 19 communes ;</p>	<p>1) Le taux moyen de prévalence des maladies d'origine hydrique et du péril fécal dans les 19 communes</p> <p><b><u>Indicateurs d'effet intermédiaires</u></b>            21- Taux d'accès à l'eau potable ;            22- niveau de consommation moyenne d'eau par habitant et par jour ;            23- Réduction du prix de l'eau dans les quartiers démunis ;            24- Taux d'accès à l'assainissement ;            25 Réduction de temps perdus pour la collecte de l'eau pour les jeunes dont la majorité s de filles</p> <p>3- effectifs de populations sensibilisées ;            4 - nombres de maçons et artisans impliqués ;            5-Nombre d'associations de femmes</p>	<p>11) Réduction du taux moyen de prévalence des maladies d'origine hydrique de 2 % (actuel) à 1% dans les 19 communes;            12) Réduction du taux de paludisme dû au manque d'hygiène de 2% (actuel) à 1% dans les 19 communes et du VIH/SIDA            21- Croissance du taux moyen d'accès à l'eau potable dans les 19 communes de 24% (actuel) à 80% (+56%) ;            22- Augmentation de la consommation moyenne d'eau de 13l/jour/hab (actuel) à 20l/jour/hab tous ouvrages confondus ;            23- Prix du m<sup>3</sup> passe de 1000 FCFA à environ 368FCFA;            24- Croissance du taux moyen d'accès aux services d'assainissement dans les 19 communes de 13% (actuel) à 40% ;            25 au moins 1 heure de temps gagné sur la corvée            3- 50% de la population, situation de référence inexistante ;            4 Les effectifs des maçons et artisans ont augmenté d'au moins 20%</p>	<p>-Capacités institutionnelles des structures centrales, provinciales, départementales, d'arrondissements, renforcées;            - Approfondissement de la gouvernance dans le secteur ;            - Implications des associations existantes des femmes</p>

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	PORTEE (bénéficiaires)	INDICATEURS DE PERFORMANCE	SITUATION DE REFERENCE, CIBLES INDICATIVES ET ECHEANCIER	HYPOTHESES/ RISQUES
	<p>6) création de micro entreprises dans l'eau et l'assainissement</p>	<p>- Acteurs du secteur</p>	<p>impliquées ;            6- nombre d'élèves (garçons et filles) ayant reçus des leçons d'hygiène et santé ;            7- Nombre de micro entreprises dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement créés grâce au projet</p>	<p>5- au moins 19 associations de femmes ; situation de référence à établir ;            6- tous les élèves de l'école primaire publique (garçons et filles dans les 19 communes ;            7 au moins 16 micro entreprises d'eau et d'assainissement créés dont au moins 17 appartenant à des femmes</p>	

<b>INTRANTS / ACTIVITES</b>	<b>PRODUITS/EXTRANTS</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Indicateurs de produits</b>	<b>Progrès attendus à court terme :</b>	
<p><u>1 Travaux</u> 11- réhabilitation et construction des infrastructures d'AEP dans les 19 communes semi-urbaines et extension du réseau de distribution ;</p> <p>12- ouvrages d'assainissement familial et public réalisés dans la zone du projet ;</p> <p><u>2 Renforcement des capacités</u></p> <p>21 Formation cadres de la DHH, du FEICOM et de CAMWATER aux règles et procédures de la Banque, en passation des marchés et les membres de la Commission Spéciale de Passation des Marchés seront concernés;</p> <p>22 Campagne IEC dans les écoles, et auprès des conseils communaux des 19 communes ;</p>	<p>111 Infrastructures d'AEP réhabilitées ou construites dans les 19 communes semi-urbaines; 112 Bornes fontaines construites/ réhabilitées ; 113 branchements privés dont les branchements sociaux réalisés;</p> <p>121 Complexes à Toilettes Générées (CTG) dans les grands marchés et les gares ; 122 Dépotoirs de déchets solides ; 123 Incinérateurs dans les hôpitaux publics ; 124 Latrines dans les établissements scolaires publiques, latrines collectives dans autres lieux publics ;</p> <p>211 Cadres de la DHH formés ; 212 Cadre de CAMWATER formés ; 213 Cadres du FEICOM formés</p>	<p>Population totale des 19 communes semi-urbaines ciblées par le projet (1,2 million habitants) dont 51% de femmes soit 613000 personnes ;</p> <p>Population des 19 communes</p> <p>Cadres de la DHH, de CAMWATER et du FEICOM ;</p>	<p>11 Nombre d'ouvrages d'AEP neufs réalisés et d'ouvrages réhabilités ; 12 Nombre de bornes fontaines réalisées ; 13 Nombre de branchements sociaux réalisés ;</p> <p>21 Nombre de CTG construits ;</p> <p>22 Nombre de dépotoirs aménagés ; 23 nombre d'incinérateurs construits ; 24 Nombre de latrines réalisées et fonctionnelles dans les lieux publics; <u>Source</u> : (DHH, CAMWATER, CDE, Ministères et communes impliqués)</p> <p>211 Nombre de cadres de la DHH formés ; 212 Nombres de cadres de CAMWATER formés 213 Nombre de cadres du FEICOM formés</p>	<p>11 Taux de réalisation des nouveaux systèmes d'AEP, (100%) dans les 19 communes semi urbaines en 2013 ; 12 160 bornes fontaines ;</p> <p>13 14000 branchements privés et sociaux (100%) ;</p> <p>21 20 complexes sensibles au genre (CTG) réalisés ; 22 16 dépotoirs réalisés ; 23 20 incinérateurs construits ; 24 200 latrines et bac à lave mains réalisées ;</p> <p>211 10 cadres de la DHH formés en passation des marchés et opérationnels en fin 2010 ; 212 5 cadres de CAMWATER formés en passation des marchés en fin 2010 ; 213 5 cadres du FEICOM formés en fin 2010</p>	<p>- Capacités institutionnelles de la DHH, de CAMWATER, des antennes MINPROFF et des Communes renforcées ;</p> <p>- Appropriation par le MINEE ;</p> <p>- Maintien du module d'hygiène et santé dans les leçons dispensées ;</p> <p>- Implications des Maires et conseils communaux ; - Accroissement continu des budgets d'entretien des communes</p>

<b>HIERARCHIE DES OBJECTIFS</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>PORTEE (bénéficiaires)</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>	<b>SITUATION DE REFERENCE, CIBLES INDICATIVES ET ECHEANCIER</b>	<b>HYPOTHESES/ RISQUES</b>
---------------------------------	---------------------------	-------------------------------	-----------------------------------	---	----------------------------

<p>23 appui logistique des conseils communaux des communes semi-urbaines ;</p> <p>24 Formation et équipement des artisans maçons réparateurs ;</p> <p>25 appui logistique de 19 antennes du MINPROFF ;</p> <p>3 <u>Recrutement des prestataires</u></p> <p>31 Recrutement (i) des experts de l'UCP et (ii) des consultants pour la surveillance et le contrôle des travaux et pour les audits ; et (iii) du consultant pour l'étude d'évaluation des ressources en eau</p> <p>32 Recrutement des prestataires de services (ONGs) pour l'IEC ;</p> <p>33 Recrutement des entreprises pour la réalisation des travaux</p> <p><b><u>RESSOURCES FINANCIERES</u></b>  Prêt FAD : 40 000 000 UC  Gouvernement : 4 480 000 UC  UC Bénéficiaires : 1 100 000 UC  TOTAL : 45 580 000 UC</p> <p>Infrastructures AEP : 33 220 000 UC  Infrastructures assai : 7 550 000 UC  Appui institutionnel : 2 250 000 UC  Gestion et coordination : 2 560 000 UC</p>	<p>221 Maîtres sensibilisés et dispensant un module d'hygiène et santé aux élèves</p> <p>222 Maires et conseillers municipaux sensibilisés aux liens entre l'hygiène, assainissement et santé ;</p> <p>231 Conseils municipaux et Mairies équipés ;</p> <p>241 artisans maçons formés et équipés en kits ;</p> <p>251 cadres des antennes du MINPROFF dans les 19 communes équipés d'outils de formation et d'animation;</p> <p>311 Indicateurs socio économique et de genre de référence mis à jour (à travers le suivi évaluation) ;</p> <p>312 qualité des travaux assurée à travers la surveillance et le contrôle;</p> <p>313 audits du projet assurés ;</p> <p>314 ressources en eau du Cameroun évaluées</p> <p>321 Populations des 19 communes sensibilisées</p> <p>331 Travaux d'AEP réalisés ;</p> <p>332 Travaux d'assainissement réalisés</p>	<p>Enseignants et élèves des écoles primaires</p> <p>Membre des Conseils communaux</p> <p>Conseils communaux et mairies</p> <p>Maçons et artisans</p> <p>Cadres des antennes du MINPROFF dans 19 communes</p> <p>MINEE, MINHDU</p> <p>MINEE, Communes et autres ministères impliqués ;</p> <p>ONG et autres prestataires de services</p> <p>entreprises nationales grandes</p> <p>Entreprises de travaux AEP ;</p>	<p>221 Nombre d'enseignants sensibilisés ;</p> <p>222 Nombre de conseils municipaux sensibilisés et assurant le relais dans les quartiers ;</p> <p>231 nombre de municipalités équipées ;</p> <p>241 Nombre d'artisans et maçons formés et équipés ;</p> <p>251 membres d'antennes du MINPROFF formés ;</p> <p>311 Indicateurs socio économiques et de genre disponibles et à jour ; Indicateurs socio économiques d'impact établis</p> <p>314 ressources en eau évaluées</p> <p><u>Sources</u> : UCP, MINPROFF, communes, associations, bureaux d'études, et autres prestataires de services</p>	<p>222 190 conseils municipaux relais de mobilisation et sensibilisation en hygiène, eau et santé formés;</p> <p>231 19 municipalités équipées ;</p> <p>241 150 artisans maçons formés ;</p> <p>251 19 cadres dotés d'outils de formation</p> <p>311 Mise à jour à mi- parcours des indicateurs socioéconomiques et de genre 100% en 2010 ;</p> <p>312 Rapports d'activités trimestriels satisfaisants disponibles</p> <p>312 Rapports d'audit disponibles pour chaque année, de 2009 à 2013 ;</p> <p>314 Rapport d'évaluation des ressources en eau disponible pour fin 2010 ;</p>	<p>- Mise en place d'une commission spécialisée de passations des marchés compétente pour tous les seuils;</p> <p>- Mécanisme efficace de suivi évaluation mis en place</p>
--	---	--	---	---	---

